



L'Arnica, bioindicateur et ressource économique

Le Markstein, à deux pas du Grand Ballon en Alsace, accueille les plus grosses populations d'Arnica européennes sur plus d'une centaine d'hectares. Six laboratoires pharmaceutiques sont régulièrement présents, notamment Weleda, Boiron, Walla et Lehning, pour récolter la plante entière ou les capitules. La cueillette procure du travail à une cinquantaine de travailleurs saisonniers ou agriculteurs cueilleurs. L'Arnica symbolise également des chaumes en bon état de conservation intégrées au réseau natura 2000.

Des conflits d'usage

L'Arnica est lié aux sols acides et pauvres en éléments minéraux : l'apport de fumier, lisier et de chaux la font disparaître en quelques années. L'intensification des chaumes a entraîné une très forte régression de son aire de présence et de nombreuses zones de cueillette du Massif des Vosges ont disparu. Inquiets de voir se réduire à une peau de chagrin la ressource en plante, les cueilleurs et les laboratoires ont ainsi alerté le comité de pilotage natura 2000.

Une convention entre plusieurs partenaires

le Parc et *Vosges Développement*, association représentant les cueilleurs et les laboratoires, ont proposé la signature d'une convention dans laquelle les acteurs s'engagent à respecter des principes favorables à la préservation de la plante.

Les 3 communes signataires, propriétaires de terrains, s'engagent à louer les chaumes conventionnées aux agriculteurs en intégrant des clauses de gestion spécifiques (absence de fertilisation etc), dans le cadre de **commodats**. Les agriculteurs bénéficient ainsi d'un prêt gratuit des terrains.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Markstein Grand Ballon, gérant notamment les questions relatives aux **domaines de ski de fond et de ski alpin**, s'engage à intégrer ces clauses dans la gestion de ces domaines. Il a ainsi mis en œuvre sur proposition du Parc des Ballons des Vosges, des techniques alternatives d'aménagement pour préserver la plante (décapage de chaume, stockage des rouleaux de végétation puis replaquage après travaux, au lieu des semis traditionnels avec des semences sélectionnées).

Les cueilleurs s'engagent quant à eux sur une **charte de cueillette**, qui intègre notamment l'absence d'outils pour ramasser les plantes et l'obligation de laisser sur place un minimum de tiges fleuries pour garantir notamment la reproduction sexuée de l'espèce.

D'autres engagements concernent également les autres signataires : laboratoires, forces de police et Vosges développement.

Le rôle du Parc est de coordonner l'ensemble des acteurs en lien avec Vosges développement et d'assurer un suivi scientifique de la zone de cueillette.

Les acteurs de la convention se rencontrent au moins deux fois par an pour faire le point, notamment lors de la préparation de la saison de cueillette et pour traiter les différentes demandes des laboratoires. Cette démarche est valorisée auprès de la presse.



Quelques éléments d'évaluation

Sur les 150 ha de zone Arnica conventionnée, 66 ha sont désormais loués selon les principes de la convention et 60 ha, encore loués dans le cadre d'un bail rural, bénéficient de mesures MAE favorables. Aucune nouvelle dégradation n'est observée sur le site depuis la signature de la convention. Les élus se sont bien appropriés la démarche, une nouvelle commune a intégré la convention en 2009 sur 20 ha et d'autres zones sont en cours d'études.



Un suivi pluriannuel

Le Parc des Ballons des Vosges a proposé un protocole sur 5 années s'appuyant sur une série de relevés de végétation et sur une cartographie des densités de population. En parallèle, des dispositifs scientifiques permettant de mesurer les impacts de la cueillette mais également de la fertilisation et du chaulage ont été mis en place sur le site. Ces études, démarrées en 2009, ont reçu le soutien financier du FNADT intermassif, des régions Alsace et Lorraine, du Ministère de l'écologie (DREAL Alsace) et des laboratoires pharmaceutiques, mobilisés par *Vosges développement*, maître d'ouvrage. Elles sont mises en œuvre par Esope, bureau d'études lorrain.



Contacts
Parc naturel régional
des Ballons des Vosges
Fabien Dupont :
Tél. : 03 89 77 90 20
E-mail : f.dupont@parc-ballons-vosges.fr

Vosges développement
Valérie Auroy :
Tél. : 03 29 63 33 59
E-mail : vauroy@c988.fr

